

PROGRAMME DE FORMATION

Mettre en place le télétravail : réglementation et organisation (100% à distance)

Objectifs de la formation

- S'approprier la notion de télétravail, cerner ses enjeux
- Connaître le cadre légal et réglementaire depuis les Ordonnances Macron et la crise sanitaire
- Organiser l'activité et manager les équipes en intégrant le télétravail

Programme

Formation 100% à distance - 14 décembre 2020 matin et après-midi

Ce programme de formation concerne la mise en place du télétravail dans les entreprises privées, appliquant les dispositions du Code du Travail. Il ne concerne pas le télétravail dans le secteur public encadré par des dispositions légales spécifiques (loi Sauvadet du 12 mars 2012 et son décret d'application d'application du 11 février 2016).

Module 1. Appréhender la notion de télétravail et ses enjeux

Télétravail et crise sanitaire

Intérêt pour l'entreprise et les collaborateurs

Nécessité de poursuivre le télétravail et de lui donner un cadre juridique plus précis ??

Echanges autour des situations vécues sur ce sujet par chacun des participants

Module 2. Maîtriser le cadre légal et réglementaire du télétravail après les Ordonnances Macron

Définition - Caractéristiques juridiques du télétravail

Modalités de mise en place - Contenu de l'accord ou de la charte

Obligations de l'employeur : suivi de la charge de travail / respect des durées de travail maximales / entretien annuel / articulation vie pro – vie perso et déconnexion / respect de la vie privée / égalité de traitement et non-discrimination

Cas pratique : définir les outils de l'évaluation du travail du télétravailleur

Statut, droits et obligations du télétravailleur : assurance des locaux de télétravail / sécurité des installations électriques / accident du travail

Module 3. Prévoir un dispositif adapté à la situation de l'entreprise

Cas pratique : faire une check-list des questions à se poser pour mettre en place le télétravail

Champ d'application

Conditions d'éligibilité au télétravail

Forme du télétravail

Lieu du télétravail (conditions requises)

Organisation du télétravail

Formalisation de la demande de télétravail

Période d'adaptation, réversibilité

Indemnisation des coûts du télétravail

Equipements mis à disposition

Echanges autour des différentes hypothèses et identification de bonnes pratiques à partir d'exemples réels sur chacun des thèmes

Module 4. Réussir la mise en place du télétravail

Importance de la dimension collective du projet

Optimisation des outils numériques

Rôle clé des managers

Bonnes pratiques de management à distance

Cas pratique : formaliser le plan d'action

Méthodes et supports

Apports théoriques intégrant les dernières évolutions législatives et conventionnelles ainsi que les recommandations du Ministère du Travail
Échanges interactifs tout au long de la formation autour de situations vécues, illustrations par des exemples réels, identification de bonnes pratiques

Remise d'un support de formation avant la de la formation : guide opérationnel et outil de travail pour les managers

EVALUATION

Validation des acquis tout au long de la session au travers de différentes études de cas

Évaluation de la satisfaction des stagiaires

Formation sanctionnée par une attestation de fin de stage

Public

Directeurs, Managers, Responsables administratifs, personnes en charge des ressources humaines

Prérequis

Pas de pré-requis

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures